

Panacées

Une extension d'indication est souvent l'occasion pour une firme pharmaceutique de faire à nouveau parler de sa spécialité dans les gazettes. Il devient alors tentant pour le marketing et les équipes promotionnelles de terrain de vanter la spécialité en général et pas seulement dans la nouvelle indication.

Pourtant, il est rare qu'une substance ait le même niveau d'intérêt thérapeutique dans toutes ses indications. Ainsi, la *sertraline* (Zoloft[®]) a un intérêt, bien modeste, pour traiter les troubles obsessionnels compulsifs de certains enfants, quand ces troubles sont réels et invalidants, et quand une thérapie comportementale puis la *clomipramine* (Anafranil[®] ou autre) se sont révélées insuffisantes (lire p. 95-100). Mais dans les troubles obsessionnels compulsifs ou la dépression de l'adulte, pour lesquels on dispose de nombreuses alternatives, la *sertraline* n'a apporté aucun avantage (lire n° 172 p. 231-234 et n° 205 p. 246-248).

Parfois même, une extension d'indication recouvre deux situations, ou deux populations, dans lesquelles le médicament n'offre pas le même intérêt. Ainsi le *ramipril* (Triatec[®]), désormais indiqué en prévention de certaines complications cardiovasculaires, réduit légèrement l'incidence de la mortalité chez les coronariens (de plus de 55 ans), mais il n'a pas d'efficacité préventive démontrée chez les diabétiques non coronariens pourtant inclus dans la nouvelle indication (lire p. 91-94).

Plutôt que de croire aux panacées, mieux vaut mener l'enquête pour discerner les vrais progrès thérapeutiques dans chaque situation (lire p. 140-145).



Gaspard